



Installation d'un cabinet libéral infirmier

Par **grué**, le **30/06/2009** à **17:17**

Bonjour,
je souhaite m'installer avec une collègue IDE en cabinet libéral infirmier. Quelles sont les démarches à faire? Peut-on prétendre à des aides financières pour s'installer?

Par **Patricia**, le **30/06/2009** à **21:27**

Bonsoir,

Avez-vous déjà chacune exercée au moins 40 mois en tant que salariée en hôpital, clinique ou centre de soins ?

Si non, je doute que cela soit possible.

Le mieux et le plus sûr, est de vous renseigner auprès de la S.S.
qui vous donnera tous les articles de code, relatifs à la profession libérale.